

Légende

- Affectations**
- Limite de parcelle cadastrale destinée à l'urbanisation
 - Limite de parcelle cadastrale non destinée à l'urbanisation
 - ZACC** Zone d'aménagement communal concerté affectée en zone d'habitat
 - ZACC** Zone d'aménagement communal concerté maintenue
 - Bâtiment

- Localisation préférentielle des activités**
- Activités générant des flux importants de biens et de personnes
 - Activités générant des flux importants de personnes et peu de flux de biens
 - Activités de proximité générant peu de flux tant de biens que de personnes

- Zone d'activités économiques de Naninne**
- Zone d'activités économiques mixte

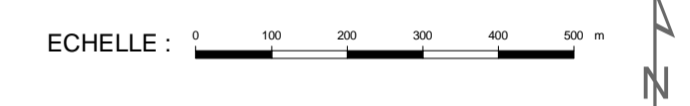
Fond de plan : PLI 2007

SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DURABLE DU SUD-EST DE NAMUR

FONCTIONS ECONOMIQUES

3

EDITION : Novembre 2008



SOURCES : DGATLP : 1, rue des Brigades d'Irlande - B-5100 Namur
Mise à jour de la donnée PLI : Situation au 01/01/2005
DGA : 14, chaussée de Louvain - B-5000 Namur
DGRNE : 15, avenue du Prince de Liège - B-5100 Namur
MET-D14 : 18, boulevard de Namur - B-5000 Namur
Ville de Namur : plans annexés de l'hôtel de ville - B-5000 Namur
IGN : Cartographie de base
Copyright Institut Géographique National - Bruxelles
Copie et reproduction interdites

Ces données n'ont pas valeur réglementaire et sont présentées pour information. Elles ne sont pas nécessairement complètes, exactes ou à jour. La Ville de Namur, les bureaux d'études et la Région wallonne n'assument aucune responsabilité quant au contenu de ces données. L'utilisateur est invité à faire part au producteur de la donnée de toute erreur qu'il suspecte.

MAÎTRE D'OEUVRE :
Administration communale
VILLE DE NAMUR
1000, rue de Namur, 1000 Namur

AUTEURS DE PROJET :
WEDD vzw
Institut de Conseil et d'Études en Développement Durable
Cartographie et données d'information géographique
Rue de la République 1000 Namur
Tél. 02 512 21 21
www.wedd.be
via
Bureau d'Urbanisme Planis Urbanisamen - Jean Everaert
Rue de la République 1000 Namur
Tél. 02 512 21 21
www.via.be

